

La collecte sélective des emballages ménagers dans votre collectivité

Compte rendu d'activité



2015



VOS RÉSULTATS EN BREF ⁽¹⁾



Votre collectivité



Pour votre collectivité



Votre milieu

Rural

Verre

Apport volontaire



Mode de collecte

Autres emballages ⁽²⁾

Porte à porte



Installation(s) de tri

Centre de tri manuel : CDT
SICTOM CHAMPAGNE
BERRICHON



Emballages ménagers collectés et recyclés

335

tonnes

Votre engagement a permis :



CO₂ économisé

194

tonnes



Soit 109
voitures circulant
pendant une année.



Pétrole économisé

15 261

litres



Soit 133
pleins d'essence.



Nouvelles matières

494 361

bouteilles de verre



fabriquées dans
les vermeries
françaises.



Emplois locaux ⁽³⁾

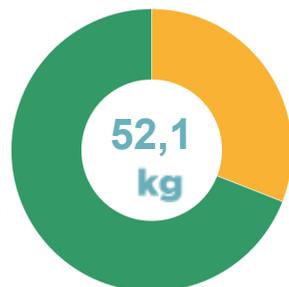
Non communiqué

personnes



ont un rôle de
communication auprès
de votre population.

Par habitant
(en moyenne)



Valeur moyenne du milieu tous dispositifs confondus **57,9** kg

Vos résultats de collecte sélective sont inférieurs à la moyenne de votre milieu.

Vos coûts



Coût de votre collecte sélective ⁽⁴⁾

Non communiqué

€ HT/an

Soit

-

€ HT/tonne

Valeur moyenne du milieu tous dispositifs confondus

196

€ HT/tonne

En déclarant le Soutien au Développement Durable, dotez vous d'un outil de pilotage complet de votre dispositif et optimisez vos soutiens financiers.

Montant versé par Eco-Emballages cette année

48 592

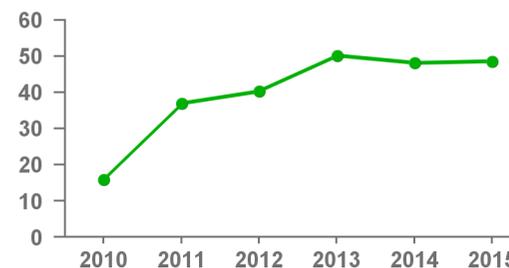
€ ⁽⁵⁾

Recettes issues de la revente des matériaux ⁽⁶⁾

3,0

€ /hab

Évolution des soutiens (en k€)



Ça s'est aussi passé chez vous



VOS RÉSULTATS EN DÉTAIL

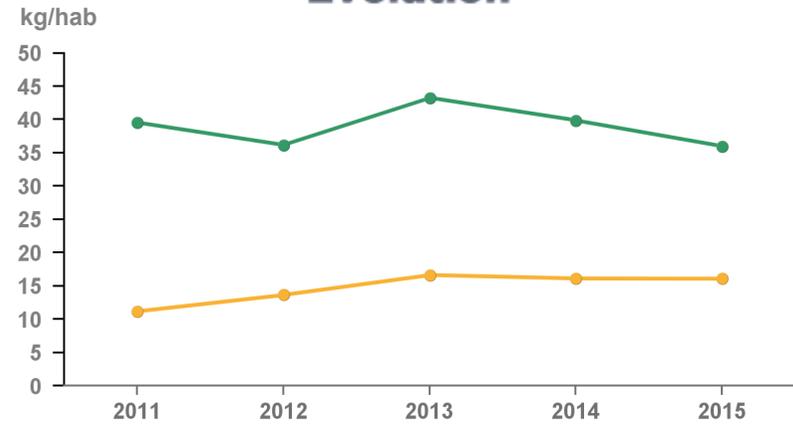


Apport volontaire



Porte à porte

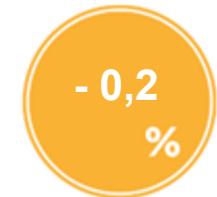
Évolution



Verre
36,0
kg/hab



Autres emballages
16,1
kg/hab

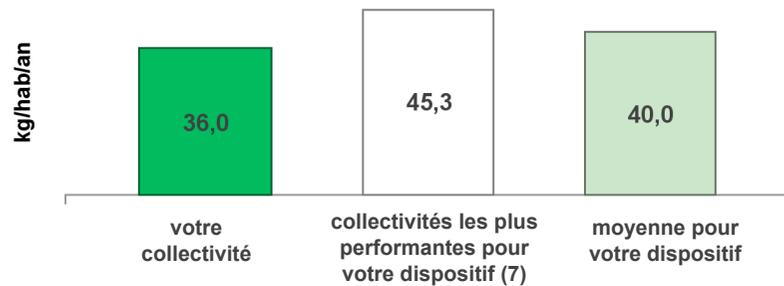


VOS RESULTATS COMPARES ⁽¹⁾

aux autres collectivités de milieu identique



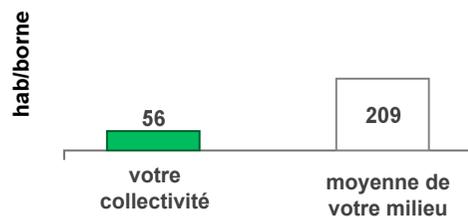
Verre



Vos résultats sont inférieurs à la moyenne de votre milieu.

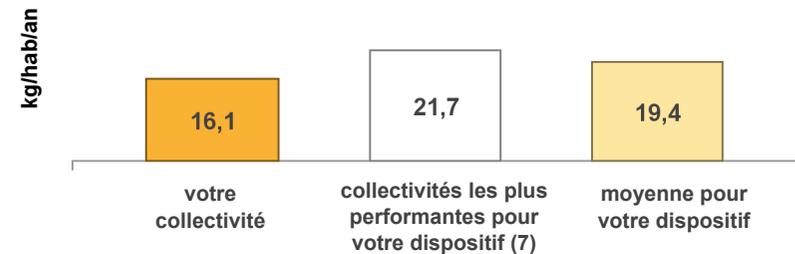


Combien de bornes de verre ? ⁽⁸⁾



Votre nombre de bornes semble conforme.

Autres emballages

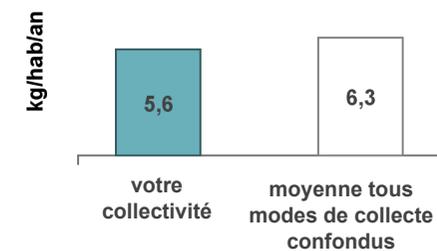


Vos résultats sont inférieurs à la moyenne de votre milieu.

(Voir l'analyse détaillée sur la fiche matériau.)



Erreurs de tri ⁽⁹⁾



Vos erreurs de tri sont inférieures à la moyenne de votre milieu.



Dégagez vos pistes de progrès en comparant vos résultats aux valeurs moyennes de votre milieu.

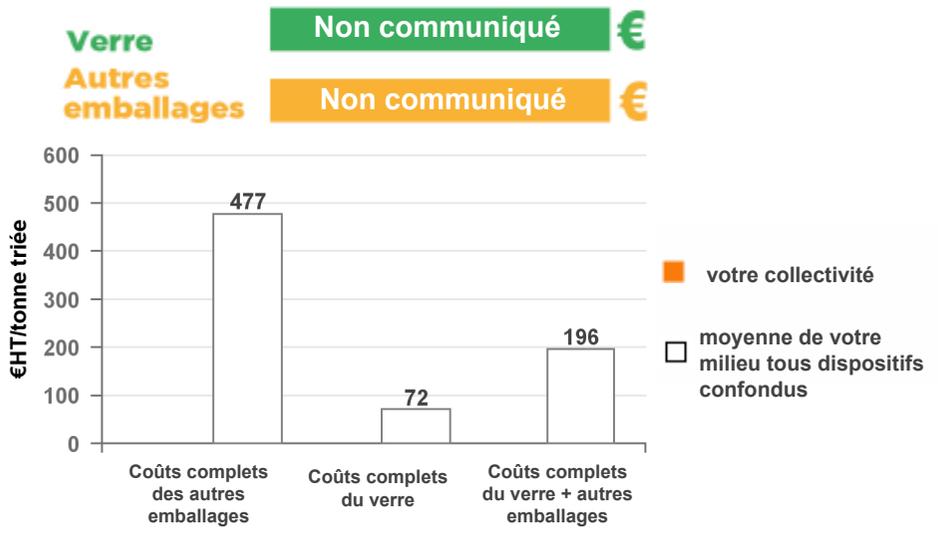
VOS COÛTS COMPARÉS

aux autres collectivités de milieu identique

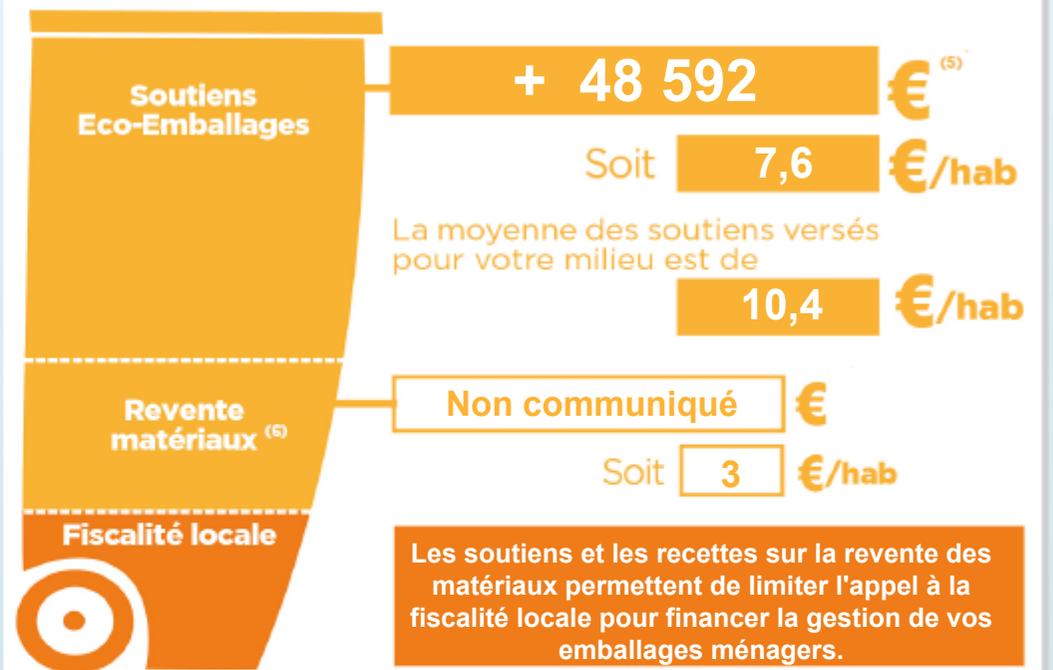


En déclarant le Soutien au Développement Durable, dotez vous d'un outil de pilotage complet de votre dispositif et optimisez vos soutiens financiers.

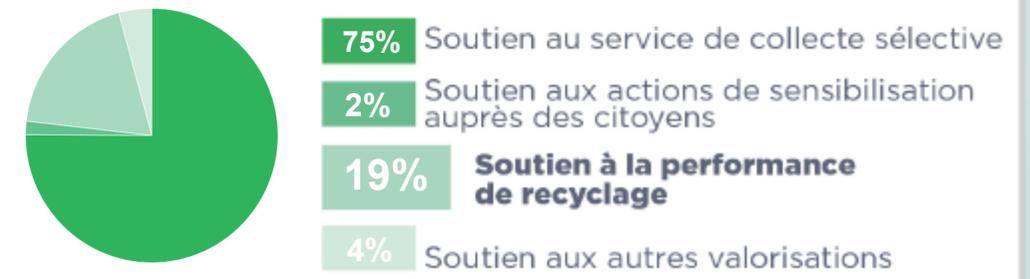
Comment se répartissent vos dépenses par type d'emballage? ⁽¹¹⁾



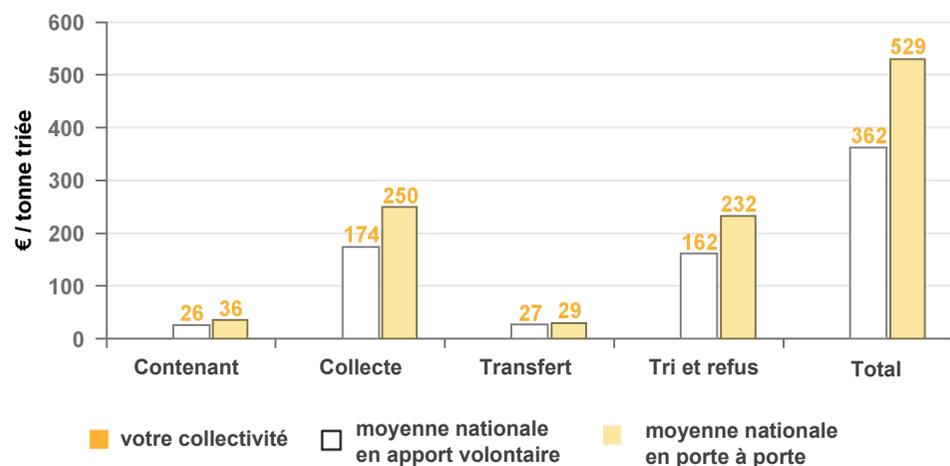
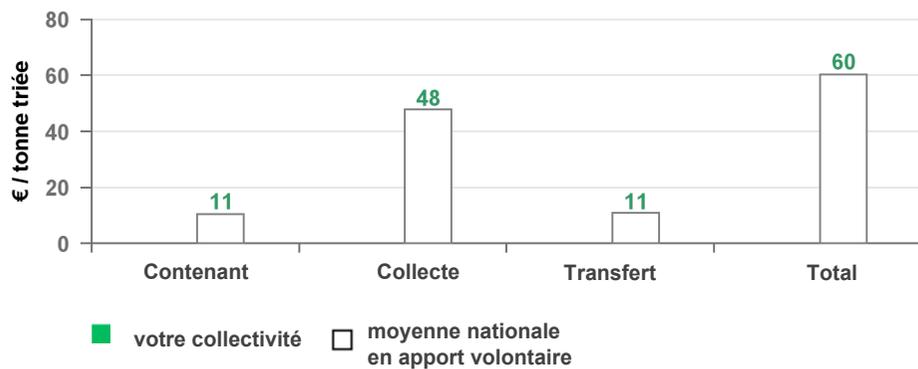
VOS RECETTES



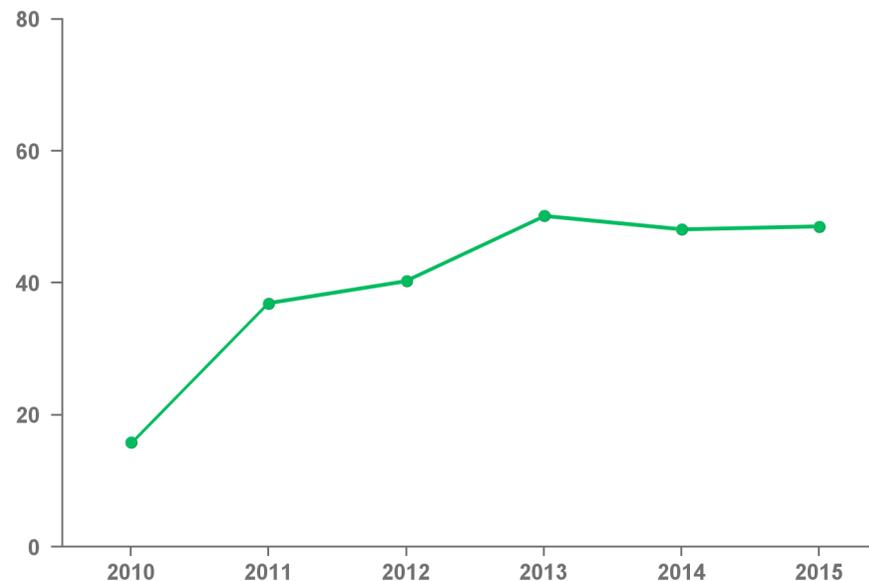
Répartition des soutiens



Comment se répartissent vos dépenses par poste ? ⁽¹²⁾



Évolution des soutiens (en k€)



1 035 €

vous ont été versés pour sensibiliser vos habitants par des actions de communication.

NOS PRÉCONISATIONS



Augmenter vos tonnages de verre

Pensez à suivre la performance de chaque point d'apport volontaire pour optimiser l'implantation et améliorer encore la collecte. Pensez également à une campagne de communication spécifique pour consolider vos performances.

Bonne pratique

Si chaque habitant apportait une bouteille et 2 pots ou bocaux de plus par mois, la performance de votre collectivité augmenterait de 3 kg/hab./an. La collectivité économise en moyenne 130 Euros par tonne de verre triée.



Diminuer vos coûts

Profitez de la refonte de l'intercommunalité pour harmoniser les dispositifs, optimiser le service à l'utilisateur et maîtriser les dépenses en retenant le dispositif avec le meilleur rapport coût / efficacité.

Bonne pratique

Les habitants recherchent un dispositif peu contraignant, accessible, disponible et bien entretenu. L'apport volontaire permet d'apporter un service de qualité pour un coût maîtrisé tout en garantissant les performances. De plus, ce type de dispositif s'adapte bien à une séparation des flux dès le geste de tri de l'habitant (verre/papiers-cartons/ autres emballages) qui permet de limiter les coûts sur le tri et garantit la qualité des matériaux recyclés.



Diminuer vos coûts

L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques prévue d'ici à 2022 dans la Loi de Transition Énergétique est une opportunité pour réfléchir à l'optimisation du dispositif de collecte et de tri des emballages.

Bonne pratique

Ce projet nécessite une réflexion poussée sur la collecte (intérêt de l'apport volontaire et des collectes en plusieurs flux) et une refonte en profondeur du parc de centres de tri (élargissements des bassins de chalandise, regroupements, modernisation des équipements).



Diminuer les erreurs de tri

En optimisant la sensibilisation de proximité de vos habitants.

Bonne pratique

Les erreurs de tri coûtent en moyenne trois fois plus cher que le bon geste de tri. Les réduire c'est réaliser des économies.

DES SUPPORTS À VOTRE DISPOSITION

3 règles

CONNAITRE



SDD

Mieux connaître votre performance de collecte sélective.

DÉPLOYER UN PLAN D'ACTION



TRIONS +

Des outils clés en main pour personnaliser votre communication sur le tri et le recyclage du verre et des autres emballages.



WWW.ECOEMBALLAGES.FR

- Améliorer vos résultats sur le tri du verre.
- Améliorer vos résultats sur le tri des autres emballages.
- Optimiser vos recettes sur la revente des matériaux.



LE GUIDE DU TRI

Le tri c'est simple comme Bonjour avec l'application mobile Guide du tri qui aidera vos habitants à appliquer la bonne consigne et à localiser vos bornes d'apport volontaire.



PILOTER

Avec l'accompagnement de votre équipe régionale.

VOS CONTACTS RÉGIONAUX



VOTRE DIRECTEUR(RICE) REGIONAL(E)

M. Pascal HENAU

pascal.henau@ecoemballages.fr



VOTRE RESPONSABLE DES OPERATIONS

Mme Véronique CHAMOULAUD

veronique.chamoulaud@ecoemballages.fr



VOTRE CONTACT ADMINISTRATIF

Mme Séverine SANZ

severine.sanz@ecoemballages.fr

NOTES**Renvois**

- (1) Résultats de la collectivité (y compris expérimentation plastiques mais hors autres matériaux expérimentaux): issus des déclarations trimestrielles d'activité qui peuvent être soumises à des ajustements . Comparaison de ces données : comparaison avec des valeurs issues de l'analyse globale des données déclarées à Eco-Emballages pour l'année antérieure aux données présentées sur la fiche.
- (2) Autres emballages : bouteilles et flacons en plastique, cartons, emballages en acier et aluminium. Hors papiers. Pour les collectivités en extension plastiques : intégration des pots, barquettes et films plastiques.
- (3) Nombre de personnes impliquées dans le service de collecte sélective sur la base de la dernière déclaration SDD ou, le cas échéant, nombre d'ambassadeurs du tri déclaré par la collectivité pour l'année N.
- (4) Coûts complets issus de la dernière déclaration Soutien au Développement Durable correspondant à la somme des dépenses hors taxe de contenants, collecte, transfert/transport, tri, élimination des refus et de communication se rapportant à la collecte sélective des emballages ménagers, y compris frais de structure de la collectivité.
- (5) Somme des soutiens financiers versés ou à verser à la collectivité comprenant les soutiens au service de collecte sélective, les soutiens à la performance de recyclage, les soutiens aux actions de sensibilisation et les soutiens aux autres valorisations. Calculs issus des déclarations trimestrielles d'activité pouvant être soumis à des ajustements (y compris expérimentation plastiques mais hors autres matériaux expérimentaux). Non prise en compte des soutiens à l'optimisation dans les graphiques d'évolutions.
- (6) Si déclaration SDD avec des données datant de 2 ans ou moins : valeur de reprise des matériaux de collecte sélective de la collectivité (hors acier et aluminium extraits des mâchefers). A défaut, valeur moyenne nationale de reprise des matériaux sur les 4 années précédant l'année de diffusion.
- (7) 25% des collectivités les meilleures dans le même dispositif et le même milieu ont des performances supérieures ou égales à cette valeur.
- (8) Nombre de bornes à verre issu des déclarations trimestrielles d'activité.
- (9) Erreurs de tri : valeur en kg/hab./an issue des déclarations trimestrielles d'activité. Valeur moyenne calculée pour l'année antérieure aux données présentées sur la fiche, tous dispositifs confondus.
- (10) 25% des collectivités ayant les coûts les moins élevés dans le même milieu, tous modes de collecte confondus ont des coûts inférieurs ou égaux à cette valeur.
- (11) Coûts en €HT/tonne distinguant les coûts du verre et les coûts des autres emballages en mélange avec papiers (source : dernière déclaration SDD)
- (12) Coûts complets en €HT/tonne triée par poste, hors coûts de communication.
- (13) Les indicateurs environnementaux n'intègrent pas les matériaux expérimentaux.

Avertissement : Les valeurs reproduites dans le présent document sont données à titre informatif et n'ont pas de valeur contractuelle.